

# L'Info- municipale



## Atelier de cocréation pour l'écoquartier

Page 4

La Municipalité des Îles vous invite à un atelier de cocréation pour imaginer ensemble l'aménagement de l'écoquartier de Cap-aux-Meules. [...] C'est l'occasion idéale de partager vos idées et de concevoir un quartier respectueux de l'environnement et des besoins de la communauté. Lire plus en page 4.



## Capsule changements climatiques

Page 6



## Activités à venir cet automne

Pages 10 à 13

**Décisions  
du conseil**  
 Page 3

**Travaux  
publics**  
 Page 8

**Loisir et  
culture**  
 Page 10

**Avis  
public**  
 Page 14



Rendez-vous annuel

# Horizon<sup>20</sup><sub>35</sub>

Nouvelle formule !  
**Le 13 novembre prochain**  
en formule 5 à 8 avec bouchées offertes

- 📍 présentation du projet de territoire
- 📍 point sur la démarche de renouvellement
- 📍 ateliers de travail

Inscrivez-vous !

une invitation du  
**Forum des partenaires**



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

📍 460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec)  
G4T 1A1

🌐 [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca)

☎ 418 986-3100

✉ [communications@muniles.ca](mailto:communications@muniles.ca)

#### HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30  
Vendredi : Fermé



**POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :**  
418 986-3100

**L'INFO-MUNICIPALE** est publiée par la  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
12 fois par an et est distribuée  
gratuitement à tous les citoyens.  
Elle est disponible en téléchargement  
gratuit au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).

**COORDINATION, RÉVISION ET  
RÉALISATION GRAPHIQUE :**  
Service des communications

**COLLABORATION :**  
Services municipaux

**IMPRESSION :** Le RADAR

**TIRAGE :** 7 000 exemplaires

**DISTRIBUTION :** Postes Canada  
ISSN 2371-2031 (imprimé)  
ISSN 2371-204X (en ligne)



# Décisions du conseil

Séances du 8 octobre 2024

## COMMUNAUTÉ MARITIME

### Octroi d'un contrat de travail – Direction générale adjointe aux services de proximité

Puisque la directrice générale adjointe, communications et greffe de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a quitté ses fonctions en mai dernier, l'organisation doit maintenant mandater une personne pour combler le poste modifié de directrice générale adjointe aux services de proximité, pour assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs opérationnels administratifs, ainsi que la réalisation des différents projets municipaux liés aux services de proximité (loisir, culture et vie communautaire, sécurité incendie et sécurité civile, travaux publics et gestion des matières résiduelles). Suivant la recommandation de l'administration municipale, le conseil octroie donc un contrat de travail d'une durée indéterminée à madame Caroline Nguyen Mihn.

### Fonds régions et ruralité (volet 2) – Politique de soutien aux projets structurants

Deux demandes d'aide financière ont été déposées pour la période d'analyse estivale 2024 de la Politique de soutien aux projets structurants du Fonds régions et ruralité (volet 2) et ont été étudiées par le comité d'analyse. Puisque les projets répondent aux critères de sélection et concordent avec les objectifs du projet de territoire Horizon 2025, le conseil consent une aide financière aux projets suivants :

- Sofilm cinéma parallèle – Festival Images en vue 2024 reçoit Kinomada : 20 000 \$ / 52 000 \$
- Entraide communautaire des Îles – Optimisation de la cuisine : 17 328 \$ / 21 660 \$

### Participation de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine aux Journées Québec France

Il y a de nombreux postes d'importance à combler dès que possible au sein de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, mais malgré de nombreuses tentatives, l'organisation n'arrive pas à les combler localement. C'est pourquoi le conseil confie le mandat au Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de coordonner la participation de la Municipalité à une mission de recrutement organisée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec qui aura lieu du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre en France. Cette dépense sera financée à même le budget dévolu à la Stratégie d'attraction des personnes de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

## MUNICIPALITÉ

### Adoption du plan municipal de sécurité civile de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire. Comme la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant occasionner des sinistres en

tout temps, le conseil considère important de s'y préparer. La Municipalité a donc mis en place des mesures consignées dans le plan de sécurité civile, qui sont conformes au Règlement sur les procédures d'alertes et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre. Conséquemment, le conseil adopte le plan municipal de sécurité civile de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (PMSC), dans sa version du 31 octobre 2023 actualisée et crée une organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la coordination des intervenants.

### Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 18 septembre 2024

Le conseil approuve une demande de dérogation mineure et en refuse une, accepte quatre demandes d'approbation de travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et accepte une demande de dérogation aux règlements d'urbanisme.

### Autorisation de dépôt – Bureau de projets en érosion et submersion côtières du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Atténuation des risques – Corporation du Parc de Gros-Cap

L'érosion côtière menace l'accès au site et la pérennité des opérations du Parc de Gros-Cap, un site figurant dans les emplacements prioritaires du Cadre d'intervention en érosion et submersion côtières. Une analyse coûts-avantages effectuée par Ouranos en 2016 a démontré que l'absence d'intervention sur le site aurait des impacts majeurs sur plusieurs années à venir. Le conseil autorise donc le Bureau de projets en érosion et submersion côtières du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à déposer un projet d'atténuation des risques visant à sécuriser les activités du site du Parc du Gros-Cap à court terme en freinant l'érosion et en soutenant la corporation dans l'élaboration d'un plan d'adaptation à plus long terme, afin qu'elle puisse assurer la pérennité de ses activités.

### Autorisation de dépôt – Bureau de projets en érosion et submersion côtières du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Atténuation des risques – Pointe de Grande-Entrée

La Pointe de Grande-Entrée a subi, au cours des dernières années, l'assaut de la mer et des tempêtes, ce qui a causé de nombreux événements d'érosion et de submersion côtières. Elle présente ainsi l'indice de vulnérabilité le plus élevé au Cadre d'intervention en érosion et submersion côtières. Une étude réalisée par Santec pour Pêches et Océans Canada en 2022 a démontré la complexité de la situation, la multiplicité des causes possibles et la nécessité de commander des études plus approfondies afin de pouvoir effectuer des projections futures et de s'adapter adéquatement aux risques liés aux aléas côtiers dans un contexte de changements climatiques. Le conseil autorise donc le Bureau de projets en érosion et submersion côtières du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à déposer un projet d'atténuation des risques visant à soutenir l'adaptation aux changements climatiques de la Pointe de Grande-Entrée.

Prochaines assemblées municipales le 12 novembre 2024, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 8 novembre 2024 sur le site Web de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.



## Invitation - Atelier de cocréation pour l'écoquartier

### Concevons ensemble un espace de vie harmonieux et respectueux de l'environnement!



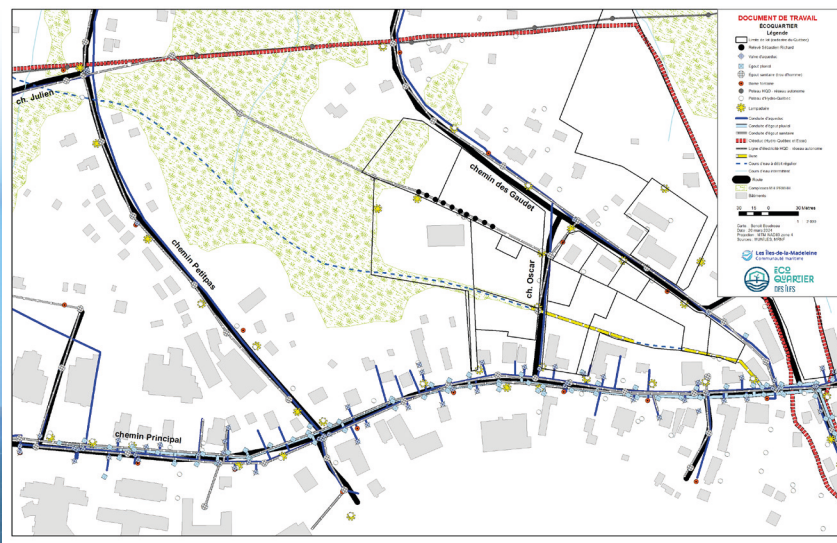
ÉCO  
QUARTIER  
DES ÎLES

La Municipalité des Îles vous invite à un atelier de cocréation pour imaginer ensemble l'aménagement de l'écoquartier de Cap-aux-Meules. Ce projet vise à répondre à trois enjeux : l'habitation, la revitalisation du noyau villageois et la transition énergétique. C'est l'occasion idéale de partager vos idées et de concevoir un quartier respectueux de l'environnement et des besoins de la communauté.

#### Objectifs de l'atelier

L'objectif principal est de réfléchir un écoquartier qui respecte les citoyens et les critères de développement durable tout en assurant une conformité au plan particulier d'urbanisme (PPU). Voici quelques thèmes qui seront abordés :

- **Respect du règlement de zonage** : S'assurer que le projet respecte les lois en matière d'aménagement, tout en intégrant des solutions innovantes.
- **Protection du ruisseau et des ressources en eau** : Proposer des aménagements qui protègent la qualité écologique du ruisseau et évitent de perturber son cours.
- **Préservation de la bande riveraine** : Garantir le respect des zones tampons autour du ruisseau, conformément à la législation sur la protection des milieux naturels.
- **Aménagement d'infrastructures publiques** : Réfléchir à l'emplacement des espaces publics, à la mobilité active (piétons, vélos) et aux stationnements, tout en assurant une certaine densification urbaine.



#### Déroulement de l'atelier

L'atelier sera divisé en plusieurs activités collaboratives :

**1. Présentation du projet d'écoquartier et des contraintes environnementales** : Les responsables du projet détailleront les aspects techniques liés au règlement de zonage, au ruisseau et à la bande riveraine, afin de bien situer le cadre réglementaire.

#### 2. Groupes de travail sur les thématiques :

- **Urbanisme et zonage** : Comment innover pour créer un quartier durable tout en respectant le règlement de zonage?
- **Gestion des eaux et préservation des milieux naturels** : Comment protéger le ruisseau, gérer les eaux pluviales et conserver la bande riveraine?
- **Espaces verts et biodiversité** : Comment créer des parcs et espaces verts tout en préservant l'environnement?
- **Terrains** : Comment encourager une diversité d'usages dans le secteur?

**3. Partage des idées issues des groupes de travail et sélection des propositions les plus pertinentes en tenant compte à la fois des attentes des citoyens et des obligations réglementaires.**

#### Pourquoi cet atelier est important?

Cet atelier est l'opportunité de vous impliquer dans la création d'un quartier durable, conforme aux règlements environnementaux et respectueux des besoins de la communauté. Faisons de cet espace un milieu de vie harmonieux pour les Madelinots!

Joignez-vous à nous pour façonner ensemble l'écoquartier!

#### Informations pratiques

- **Date** : 6 novembre
- **Heure** : 18 h 30 à 21 h
- **Lieu** : Salle communautaire de Cap-aux-Meules
- **Inscriptions** : Avant le 4 novembre à [ecoquartier@muniles.ca](mailto:ecoquartier@muniles.ca) ou au 418 986-3100, poste 286





La diversité, c'est grandir

## Des éducatrices tunisiennes en renfort dans les CPE des Îles

La Stratégie d'attraction des personnes de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, en collaboration avec le CPE Chez ma Tante et le CPE La Ramée, a mené une initiative de recrutement à l'international à la suite des Journées du Québec à Tunis, en octobre 2023. Au terme de cette démarche, ce sont 7 éducatrices qualifiées, venues de la Tunisie, qui s'installeront aux Îles d'ici la fin novembre pour venir en renfort dans l'un des deux CPE partenaires.

Actuellement, plus de 100 enfants attendent une place en garderie aux Îles. Le manque de personnel qualifié dans les CPE représente un frein important à l'attraction et à la rétention de nouveaux résidents. Consciente de cette réalité, la Stratégie d'attraction a donc mis en place une démarche proactive qui comprend entre autres l'accueil et l'intégration des éducatrices et la formation du milieu, en collaboration avec le Groupe Collegia. Ces actions de recrutement s'inscrivent dans la mission principale de la Stratégie, qui est de contribuer à la croissance démographique des Îles.

Les éducatrices s'installeront aux Îles avec leur famille, pour un total de 17 personnes. Une campagne de sensibilisation s'appuyant sur des images captées en Tunisie et axée sur les projets de vie des nouvelles résidentes est lancée pour marquer leur arrivée. L'équipe de la Stratégie d'attraction était d'ailleurs présente au Sommet de l'immigration comme panéliste pour discuter des enjeux des travailleurs étrangers temporaires en régions éloignées, le 22 octobre dernier.

Pour en apprendre plus sur la campagne, visitez le site [etsiles.ca](http://etsiles.ca).



## Capsule toponymie

Le 3 octobre 2024, la Commission de toponymie a officialisé la désignation d'une nouvelle allée sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Voici son origine et signification :

### Allée Béatrice-Hubert– Havre-aux-Maisons

Cette désignation rappelle le souvenir de Béatrice Hubert (Les Îles-de-la-Madeleine, 1914 – id., 2000), infirmière née à la Pointe-Basse. Béatrice Hubert œuvre au mieux-être de ses concitoyens pendant plusieurs décennies dans le cadre de sa vocation professionnelle en travaillant d'abord au Centre hospitalier de Cap-aux-Meules, puis en prenant en charge l'unité sanitaire de Havre-aux-Maisons où elle alterne les visites à domicile et celles dans les écoles en plus de s'occuper du bureau à la maison, le jour comme la nuit. Plus tard, elle devient enseignante aux adultes puis aide sociale pour le ministère des Affaires sociales.

Même à la retraite, M<sup>me</sup> Hubert reste active, s'impliquant notamment dans le Cercle de fermières des Îles et travaillant pour le journal local Le Radar. Sa forte personnalité est marquée par un sens de l'humour, un côté rebelle et avant-gardiste et, en même temps, une sagesse profonde. En plus d'être infirmière, elle était une figure emblématique de la communauté, une gardienne des traditions et un exemple de dévouement et d'altruisme. Elle rappelle à tous l'importance de l'engagement communautaire et de la compassion envers son prochain.

Cette allée fait partie des terrains familiaux sur lesquels Béatrice Hubert a élevé sa famille.

## Séance d'information publique sur l'érosion

**Quand :** 27 novembre 2024

**Lieu :** Centre récréatif de l'Étang-du-Nord

**Quoi :** Formule présentations et kiosques

### Déroulement

- 18 h : kiosques d'information (partenaires et organisations)
  - 19 h : présentations (Santé publique, bureau de projets en érosion et submersion côtières, ministère de la Sécurité publique, ministère des Transports et de la Mobilité durable, Hydro-Québec, Communauté maritime des Îles)
  - 21 h : kiosques d'information (partenaires et organisations)
- Brevages et collations offertes.

Bienvenue à tous et à toutes!





# Capsule changements climatiques

Pour mieux comprendre et agir

## L'adaptation

Les changements climatiques sont déjà bien présents au Québec et vont s'intensifier au cours des prochaines décennies. Déjà, des répercussions sociales, environnementales et économiques sont observables à l'échelle du territoire. Plusieurs études démontrent que l'adaptation aux changements climatiques peut être rentable; dans plusieurs situations, l'inaction coûte plus cher que l'adaptation. Mais qu'est-ce qu'on entend exactement par adaptation? Il existe plusieurs exemples d'adaptation à travers le monde. Les exemples présentés ci-dessous ne s'appliquent pas tous nécessairement ici, mais nous souhaitons susciter la réflexion : Quels constats pouvons-nous en tirer? Comment ces adaptations pourraient s'appliquer ici? Quels seraient les facteurs de réussite? Sommes-nous prêts comme communauté? Autant de questions pour alimenter vos discussions autour de la table!

**Définition : Mesures visant à mieux gérer les risques liés aux aléas climatiques tels que l'érosion, la submersion, la chaleur extrême, la sécheresse, les tempêtes, etc.**

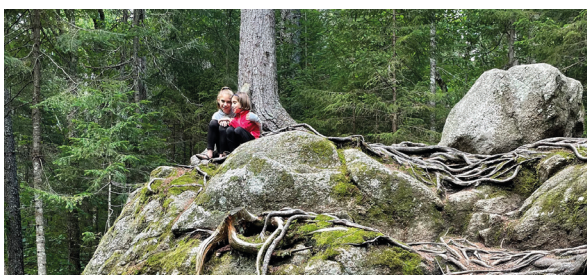
### Maisons sur pilotis

Plusieurs villes côtières américaines ont des maisons sur pilotis, conçues pour faire face aux inondations et laisser passer l'eau dessous.



### Prescri-Nature

Premier programme québécois de prescription, par des professionnels de la santé, de temps en plein air. Les doses prescrites en nature ont des bienfaits prouvés sur la santé physique et psychologique. Dans le contexte climatique et de l'écoanxiété en hausse, c'est une mesure de santé globale intéressante. Cette adaptation du réseau de la santé aide l'humain à mieux faire face aux aléas climatiques.



### Maisons-amphibies

Conçues après les inondations de Katrina en Nouvelle-Orléans, ces maisons flottent lorsque l'eau monte, et redescendent quand l'eau se retire. (Source : Buoyant Fondation Project)



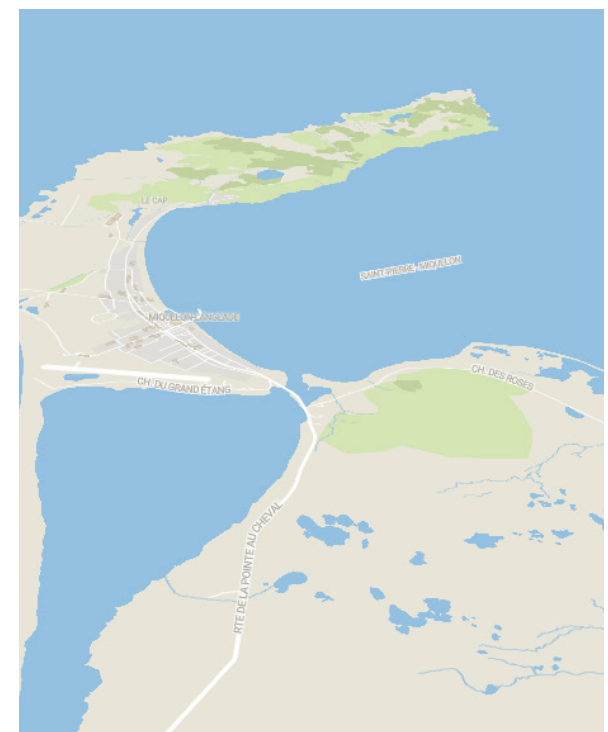
### Zandmotor aux Pays-Bas

Les Hollandais savent travailler avec la nature! Avec leur moteur des sables (Sand motor), ils ont déposé une quantité énorme de sable au large et ont utilisé les vagues, les courants et le vent afin qu'il se distribue le long de la côte. En plus de protéger la côte, cela a aussi créé une zone tampon formée de nouvelles plages et d'une lagune.



### Vaste relocalisation à Saint-Pierre-et-Miquelon

La plupart des 600 Miquelonnais habitent à moins de 2 mètres au-dessus de la mer. Face à la montée des eaux et aux tempêtes intenses, un vaste projet s'est enclenché : relocaliser le village entier sur un site moins exposé, à 15 mètres de hauteur. Mécontents au départ, les gens sont devenus plus conscients de la réalité après l'ouragan Fiona. Ils sont plus réceptifs au projet, réalisé sur une base volontaire et en concertation. Planifier le déménagement d'une ville n'est pas simple! Des incertitudes persistent. Mais déjà près de 40 familles y voient des opportunités : se sécuriser, se rebâtir une maison moderne et écologique ou un village à leur image ou devenir un village exemplaire.





## Des nouvelles du plan climat

### État d'avancement de la démarche du plan climat

La Communauté maritime a entamé la démarche d'élaboration du plan climat, qui vise à mieux préparer le territoire et la communauté face aux changements climatiques. Le plan climat comporte deux principaux volets, soit l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre (GES). Comme les changements climatiques concernent plusieurs aspects de notre communauté et de l'organisation municipale, un comité multiservice a été formé pour accompagner la démarche du plan climat. Il regroupe des représentants des services infrastructures et bureau de projets, développement du milieu, aménagement du territoire et urbanisme, loisir, culture et vie communautaire, travaux publics, sécurité civile et communications.

### Volet adaptation aux changements climatiques

Afin d'identifier les mesures d'action les plus pertinentes et porteuses, une démarche d'adaptation s'est amorcée avec l'identification des différents aléas climatiques affectant ou pouvant affecter notre territoire (érosion, submersion, tempêtes et précipitations, etc.) et des systèmes pouvant être impactés par les changements climatiques. Ces systèmes sont, par exemple,

les infrastructures (routes, ports, aéroport, réseau électrique et de télécommunication, etc.), la population et l'économie locale, l'environnement naturel (biodiversité, milieux humides et hydriques) et les services municipaux. L'étape suivante, qui est en cours, consiste à identifier les impacts actuels et futurs de ces aléas climatiques sur ces différents systèmes.

### Volet atténuation ou réduction des GES

Ce volet a débuté avec la mise à jour du bilan énergétique du territoire et l'inventaire de GES de l'organisation municipale. Un tel bilan avait été réalisé en 2017, mais depuis, le portrait énergétique de l'archipel a changé de manière significative, que ce soit par la mise en place de deux éoliennes réduisant de 15 % les émissions de GES de la production électrique, la montée en popularité des véhicules électriques, l'installation de thermopompes qui apportent des économies d'énergie, la boucle de récupération de chaleur au CISSS des Îles et les mesures d'efficacité énergétique dans les bâtiments municipaux. Un mandat a donc été confié au Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) pour mettre à jour le bilan énergétique territorial et l'inventaire de GES, nécessaire pour mieux identifier les cibles de

réduction et les mesures d'action à mettre en place.

### Parlons des changements climatiques

Cet automne, l'équipe a tenu des cafés-rencontres sur le climat, en collaboration avec des intervenantes du CISSS, auprès de clientèles d'organismes communautaires du territoire. Ces activités créent des lieux d'échanges sur ce que vivent les personnes face aux changements climatiques. Ils permettent aussi de parler de résilience et de moyens d'agir face à ce que l'on ressent.

L'équipe a également amorcé une tournée de consultations sectorielles ciblées. Ces rencontres visent à recueillir les préoccupations des organismes représentant différents secteurs et d'identifier les impacts des changements climatiques qui les menacent.

D'autres activités sont à venir au cours des prochains mois. Nous vous invitons à rester à l'affût des plateformes de communication municipales pour connaître les moyens de participer aux différentes activités d'information et de consultation à venir.

### Dépôt d'une première programmation de projets

En juin 2024, la Communauté

maritime a fait reconnaître auprès du gouvernement son Cadre d'intervention en érosion et submersion côtières ainsi que son plan d'action 2024-2025 de la Stratégie énergétique à titre de plans partiels. Cela lui permet d'aller chercher dès maintenant des fonds pour la mise en œuvre d'actions. En parallèle de l'élaboration du plan climat, notre équipe a donc déposé une première programmation de projets, au programme Accélérer la transition climatique locale, incluant des projets d'adaptation, de réduction de GES et de soutien à la transition climatique. Parmi ceux-ci on retrouve, par exemple, des études permettant de mieux documenter certains enjeux ou premières phases de projets, des interventions de restauration côtière, des projets de recherche sur de nouvelles techniques, des actions d'efficacité énergétique sur les bâtiments municipaux, des actions sur la décarbonation du secteur naval et des actions de sensibilisation et de vulgarisation. Nous espérons voir ces projets financés et attendons une réponse dans les prochains mois.

*La démarche du plan climat est financée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale, un programme découlant du Plan pour une économie verte 2030.*



## Questions-réponses sur les bris d'aqueduc

### Pourquoi les conduites d'aqueduc sont-elles sensibles aux bris?

Pour acheminer l'eau sur le territoire, le réseau d'aqueduc est maintenu sous pression, ce qui crée un stress dans les conduites.

Certains segments moins récents du réseau sont vulnérables à ce stress. La nature du sol en place peut aussi accélérer le vieillissement des conduites en métal, ainsi que les périodes de gel et de dégel, particulièrement sous l'effet du passage des véhicules lourds.

Les conditions météorologiques extrêmes des dernières années sont également néfastes pour l'ensemble des infrastructures municipales. Malheureusement, il arrive aussi qu'un bris soit causé par des travaux réalisés à proximité du réseau d'aqueduc, qui cohabite sous les routes avec les réseaux sanitaires et pluviaux, les ponceaux de drainage et les câbles de télécommunication. Divers intervenants doivent donc à l'occasion excaver dans cet espace restreint. Même si des précautions sont prises, il arrive que des bris surviennent.

### À quoi ressemble un bris?

La majorité des bris se présentent sous forme de trous dans la conduite à l'emplacement où le métal s'est corrodé. L'eau s'échappe alors de la conduite par le ou les trous avec une forte pression.



### Comment fait-on la réparation?

Après avoir excavé pour dégager la conduite, la réparation s'effectue à l'aide d'un manchon de réparation en inox muni de garnitures étanches que l'on boulonne par-dessus la conduite, colmatant ainsi la fuite. Cette méthode a l'avantage de permettre de conserver une certaine pression d'eau dans la conduite.



### Pourquoi certains bris semblent arriver « en série »?

Lorsqu'une conduite métallique est corrodée, elle l'est habituellement sur toute la rue. Lors de la réparation d'un bris, des valves sont fermées afin de baisser la pression d'eau dans la conduite pour permettre la réparation. Lorsque ces valves sont réouvertes et que la pression de l'eau revient à son maximum dans les conduites, il arrive qu'un nouveau bris se forme à proximité du premier, la conduite corrodée n'ayant pas supporté le stress engendré par la variation de pression. Le travail est alors à recommencer!

### Repérer et signaler une fuite

Un bris ou une fuite sur une conduite d'aqueduc se présente sous la forme d'un écoulement inhabituel qui sort du sol, en formant généralement un petit bouillon.



#### Vous pensez avoir repéré un bris ou une fuite?

Contactez le 418 986-3100 en tout temps. Hors des heures d'ouverture, écoutez attentivement les options pour laisser un message au responsable de garde.

#### Restez informés

Vous souhaitez être informé en direct de toute interruption du service d'aqueduc dans votre secteur? Abonnez-vous au système d'alertes du Portail citoyen. La procédure pour vous créer un compte se trouve à la page suivante.

## Fermeture du service d'aqueduc

Le service d'aqueduc sera interrompu pour la saison hivernale le 31 octobre pour les chemins de la Baie-de-Plaisance à L'Île-du-Havre-Aubert et des Chalets à L'Étang-du-Nord, ainsi que pour le secteur du site de villégiature de Havre-aux-Maisons. La réouverture devrait avoir lieu au début du mois de mai, lorsque la température le permettra.

## Fermeture de la station de vidange pour les VR

La station de vidange pour les véhicules récréatifs, située sur le chemin de la Piscine, fermera à compter du 31 octobre prochain pour la saison hivernale. Elle rouvrira au printemps prochain, lorsque la température le permettra. Restez à l'affût des plateformes de communication municipales pour connaître la date de réouverture.



## Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine

### Toujours au courant!

Le *Portail citoyen* permet de vous aviser par courriel, messagerie texte ou appel automatisé dès qu'un avis est émis. Reports de collectes, fermetures des établissements municipaux, bris d'aqueduc, situation d'urgence... C'est la meilleure façon d'être informé rapidement!

Si vous étiez abonné à bciti+, notez que si vous souhaitez continuer de recevoir des avis, il est très important de vous créer un compte dans le nouveau portail.

#### Comment s'inscrire?

1. Rendez-vous au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) et cliquez sur « Avis et notifications » dans les services en ligne.
2. Dans le coin droit de votre écran, cliquez sur « S'inscrire », et une page de connexion s'ouvrira.
3. Cliquez à nouveau sur « S'inscrire » et entrez les informations demandées.  
**Attention!** Si vous avez déjà un compte sur la plateforme *Voilà* (activités de loisir, compte de taxes ou demande de permis en ligne), vous pouvez utiliser les mêmes accès pour vous connecter au *Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine*.
4. Entrez toutes les informations qui vous sont demandées. Si vous voulez recevoir des messages textes ou des appels automatisés, vous devez obligatoirement indiquer votre numéro de téléphone. Cochez la case au bas de la page et cliquez sur « M'inscrire ». **Attention!** Si vous possédez plusieurs propriétés, entrez l'adresse de la propriété pour laquelle vous souhaitez recevoir des avis.
5. Vous recevrez ensuite un courriel d'activation de votre compte. Allez dans votre boîte courriel, ouvrez le message et cliquez sur « Activer mon compte ».
6. Entrez les informations de connexion que vous avez saisies à l'étape 3. Cliquez ensuite sur « Je veux m'abonner » dans l'encadré bleu qui s'affiche pour choisir les catégories d'alertes que vous souhaitez recevoir et la manière par laquelle vous souhaitez être joint.
7. Si vous souhaitez recevoir des appels automatisés et des messages textes, vous devrez valider les numéros que vous avez indiqués. Cliquez simplement sur « Lancer la validation » dans l'encadré bleu qui s'affiche, et entrez le code que vous recevrez par message texte et par appel automatisé.

C'est simple et efficace!

Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription, téléphonez au 418 986-3100, et il nous fera plaisir de vous aider.

## Utilisez les services en ligne!





10 Octobre 2024

# Activités à venir cet automne

La Municipalité des Îles est ravie de vous présenter une programmation automnale bien remplie, variée et pour tous les âges!

Détails et inscriptions au [www.muniles.ca/événements](http://www.muniles.ca/événements).



## Viactive

### Horaire de l'automne :

- À Grande-Entrée : Les lundis à 13 h 30 à la salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée avec Mona Vigneau
- À Havre-aux-Maisons : Les lundis à 13 h 30 à la Maison de la culture avec Diane Cummings
- À L'Île-du-Havre-Aubert : Les mardis à 10 h 30 avec Marie-Berthe Lebel et Brigitte Bourgeois et les jeudis à 10 h 30 avec Mireille Vigneau, au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
- À L'Étang-du-Nord : Les mercredis à 13 h 30 au Centre multisport Desjardins avec Denise Boulay
- À Fatima : Les jeudis à 13 h 30 à la salle communautaire de Fatima avec Diane Poirier

Viactive est un programme d'activités physiques destiné aux personnes âgées de 50 ans et plus, conçu et validé par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique.



## Petits mots doux avec Andrée-Anne Poirier

Samedi 26 octobre à 13 h 30

À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

C'est l'occasion de se rassembler afin d'écrire ou dessiner un petit quelque chose qui fait du bien à partager. Par la suite, ces créations seront distribuées dans la communauté : un simple petit geste qui peut ensoleiller la journée d'une personne dont la vie est parfois parsemée de nuages. Pour participer, il suffit d'avoir un peu de temps et d'amour à offrir : tout le monde peut jouer au poète, à l'écrivain ou au peintre! Bienvenue à tous, petits et grands!

## Conférence « Yu Kam » : littérature, science, et interculturelisme avec Maude Vézina

Mardi 5 novembre à 19 h

À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

La conférence « Yu Kam » explore le Laos et son rituel postnatal, mettant en lumière les liens entre culture, santé et interculturelisme. Maude Vézina partage son expérience, enrichie par des témoignages, pour célébrer la diversité des pratiques et des récits. Elle est autrice, enseignante, et chercheure, et enseigne présentement au Cégep des Îles-de-la-Madeleine.

## Midi en musique : Olivier Renaud – Nickelharpa

Le jeudi 14 novembre à 12 h 15

À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Vous êtes invités à faire une pause pour écouter le son du Nyckelharpa, un instrument ancien à seize cordes de tradition scandinave. Olivier Renaud interprétera des mélodies inspirées par la rusticité des climats qui nous sont communs.



**Les lundis qui chantent**

**Lundi 18 novembre à 13 h 30**  
**À la salle communautaire de Fatima**

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier d'une centaine de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent. Aucune inscription requise.

**Soirée amicale de jeux de carte**

**Mercredi 20 novembre à 18 h**  
**À la salle communautaire de Fatima**



Que ce soit au crible, à la mitaine, à la crotte de poule ou au 150, les jeux de cartes amusent et divertissent depuis toujours. Peu importe l'âge ou le jeu, partageons ce plaisir ensemble. Vous voulez apprendre ou encore échanger vos connaissances avec jeunes et moins jeunes? Présentez-vous et nous serons heureux de vous accueillir! Jeux et collations fournis.

*Activité offerte en collaboration avec la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.]*

**Midi en musique : flûte et violon avec les frères Miousse**

**Jeudi 21 novembre à 12 h 15**  
**À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre**

Pour une rare occasion, les frères François et Pascal Miousse nous offrent une partie de leur univers musical aux accents trad celtiques, au son du violon et de la flûte low whistle.

**Projection des vidéos d'animation réalisées par des ados**

**Jeudi 21 novembre à 18 h**  
**À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert**

Un groupe d'ados a travaillé à la réalisation d'un enchaînement de vidéos d'animation, et ce, dans le cadre d'une série d'ateliers animés par l'artiste Odile Dion-Achim. Ceux-ci ont pu expérimenter différentes techniques telles que la pixilation, tout en développant leur créativité. Vous êtes maintenant invités à venir assister à une projection pour visualiser leurs créations et apprécier tout le travail réalisé : de l'idéation du scénario au montage!

**Atelier de fabrication de couronnes de Noël avec des éléments de la flore**

**Samedi 23 novembre à 10 h**  
**À la salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée**

**Samedi 30 novembre à 10 h**  
**À la Maison de la culture**

**Samedi le 7 décembre à 10 h**  
**Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle communautaire)**

Noël approche, les couleurs changent, un peu vers le gris. Cependant, le cornouiller brille toujours de son rouge vif, le myrique baumier embaume les sentiers et les chatons de poivre des dunes sont prêts pour la cueillette. Que de beaux éléments de la flore pour créer des couronnes de Noël personnalisées et parfumées. Apportez vos récoltes, votre sécateur et des vêtements chauds. Nous irons aussi voir dans les bois environnants si des éléments de plus peuvent s'ajouter! Atelier familial, 6 ans et plus. Inscription obligatoire.

**Atelier de confiture de pomme de pré**

**Mardi 26 novembre à 18 h**  
**Au Centre communautaire Jos LeBourdais, local de la cuisine collective**

Carole Painchaud vous apprendra comment réussir la confiture de pomme de pré : les notions de conservation, les étapes de stérilisation, de cuisson et d'empotage. Inscription obligatoire.

*Activité offerte en collaboration avec Cuisine collective Îles-de-la-Madeleine*



**12** Octobre 2024

## Le coin des petits

### StationConte

Jusqu'au 30 novembre, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque

À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Une expérience interactive mêlant contes et technologie pour stimuler l'imagination des enfants. Information : [stationconte.com](http://stationconte.com).

### Les Petits détours à la bibliothèque

À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre  
Tous les mardis entre 9 h 30 et 12 h

À la bibliothèque du point de service de L'Île-du-Havre-Aubert  
Jeudi 12 décembre entre 9 h 30 à 12 h

Avec vos enfants ou vos petits-enfants (0 à 4 ans), venez faire un tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse, Émilie Harvut et Shadel Labrie-Lapierre, offriront une lecture spontanée.

### Le jardin de Pirouette et Cabriole

Les jeudis 31 octobre, 14 et 28 novembre à 10 h  
À la salle communautaire de Fatima

Les mercredis 6 et 20 novembre à 10 h  
À la palestre du Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert

Le samedi 2 novembre à 10 h 30  
À la bibliothèque du point de service de Grande-Entrée

Programme de psychomotricité qui favorise le développement moteur et social de l'enfant dans le plaisir, par la réussite et par le jeu et, surtout, dans le respect du rythme de l'enfant. Un parent ou un grand-parent est invité à participer avec l'enfant et à partager de beaux moments avec lui. Inscription obligatoire.

*Activité offerte par les Loisirs de L'Île-du-Havre-Aubert, en collaboration avec le CISSS des Îles et la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.]*

### Heure du conte en pyjama

Vendredi 8 novembre à 18 h 30  
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Enfilez votre plus beau pyjama et venez réchauffer vos cœurs en famille à la bibliothèque avec les animatrices Shadel Labrie-Lapierre et Émilie Harvut. Au programme : des histoires, du popcorn et de jolies lumières pour vivre une soirée d'automne des plus réconfortantes. Inscription obligatoire.

### Écouter le vivant : atelier d'écoute et d'échange sonore avec Karine Gaulin

Samedi 16 novembre à 14 h  
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Avec ses micros, ses instruments pour attirer les oiseaux et ses matières végétales, Karine Gaulin propose un atelier pour se mettre à l'écoute du vivant. Une rencontre tendre et poétique pour ouvrir son oreille, se raconter un peu et plonger dans les paysages sonores qui cohabitent avec nous. Pour les enfants de 7 à 12 ans et les adultes qui les accompagnent. Inscription requise.

### Sieste électroacoustique pour adultes avec le DJ Le Spiz

Mardi 19 novembre à 19 h  
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Venez vivre une expérience unique de relaxation sonore avec Le Spiz. Plongez dans un univers de sons électroacoustiques multiculturels et laissez-vous transporter par des mélodies apaisantes.

### Danse pour la petite enfance

Jeudi 21 novembre à 13 h 30  
À la salle communautaire de Fatima

Initiation à la danse créative pour les enfants de 2 à 5 ans avec Shadel Labrie-Lapierre de la Coopérative École Cindy Mae Danse. Inscription obligatoire.

*Activité offerte en collaboration avec la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.]*

### Bébé lecteur

Samedi 16 novembre à 10 h 30  
À la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre

Histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la bibliothèque (0- 4 ans). Animation : Émilie Harvut, Shadel Labrie-Lapierre. Inscription obligatoire.



**Les sentiers inexplorés**FESTIVAL  
**Petits bonheurs****Samedi 9 novembre 2024 à 10 h, 10 h 30 et 11 h**  
**(remis au dimanche 10 novembre en cas de pluie)**  
**Au parc des Buck**

Dans le cadre de Petits bonheurs d'automne, le Vieux Treuil et la Municipalité des Îles vous invitent à un parcours artistique inusité. Accompagnés par la compagnie Les Incomplètes de Québec, six artistes multidisciplinaires vous feront découvrir leurs univers singuliers à travers les sentiers du parc des Buck. Danse, musique, arts visuels et performance pour les 2 à 6 ans.

15 spectateurs seulement par départ.

Activité gratuite mais réservation obligatoire sur le site du Vieux Treuil.

Notez que le sentier du Marécage sera fermé à la randonnée pendant les heures de l'évènement.

*Cet événement est possible grâce au soutien précieux du Programme de partenariat territorial - Arts et lettres aux Îles-de-la-Madeleine (CALQ), d'Arrimage et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.*

**Bons coups****Journées de la culture**

Dans le cadre des Journées de la culture, l'autrice Fanie Demeulé a animé un atelier d'écriture qui a réuni dans la bibliothèque une vingtaine de participants : plusieurs textes intéressants sont ressortis de cet atelier d'écriture.

**Contes en Îles**

Trois activités ont eu lieu à la Bibliothèque Jean-Lapierre dans le cadre du festival : la causerie de la conteuse Clara Dugas sur la tradition du conte de mère en fille qui a bien fait rire les spectateurs, la conteuse martiniquaise Marie-Georges Giboyau, qui a su faire rêver les enfants avec ses contes remplis de magie et l'inauguration des deux « StationConte » (accessibles jusqu'au 30 novembre) en présence d'élèves de l'école Centrale de Havre-aux-Maisons, ces stations permettant aux enfants une écoute interactive de contes remplis d'animaux ou d'histoires de robots.

**Inscription aux cours de natation**

Après plusieurs semaines de travaux sur la ventilation et la toiture, la Piscine régionale pourra bientôt rouvrir ses portes! Si tout va bien, la réouverture est prévue pour le 11 novembre, mais la date officielle sera confirmée sur les plateformes de communication habituelles dès que possible.

En attendant, il est temps de vous inscrire aux cours de natation pour l'automne. La session s'échelonne sur 10 semaines, du 11 novembre au 2 février 2025, avec une pause pendant les vacances de Noël.

**Quand?** Du 28 octobre à 8 h 30 au 31 octobre à 16 h

**Où?** En ligne, au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), dans la plateforme Voilà.

Cette année encore, les inscriptions aux cours seront déterminées par tirage au sort parmi toutes les personnes inscrites, laissant le hasard décider de qui aura une place. Les personnes qui auront été tirées au sort seront contactées la semaine suivant la période d'inscription. Les personnes qui n'auraient pas pu avoir de place à l'automne seront automatiquement prioritaires pour la prochaine session.

**Tarifs des cours**

- Parents et enfants 1 à 3 (30 minutes) : 45 \$
- Préscolaire 1 à 5 et nageur 1 à 6 (45 minutes) : 69 \$
- Jeune sauveteur niveaux 7 à 9 (45 minutes) : 76 \$
- Étoile de bronze niveau 10 (45 minutes) : 81 \$
- Adultes 8 séances : 61 \$
- Adultes 10 séances : 73 \$
- Adultes 12 séances : 83 \$
- Adultes 15 séances : 92 \$
- Adultes 20 séances : 112 \$
- À la séance : 12 \$

**Bon à savoir**

- La semaine avant la période d'inscription, il est important de vous assurer que votre dossier est à jour. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez vous en créer un dès maintenant au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), en cliquant sur *Activités* dans la section des services en ligne.
- Si vous souhaitez inscrire un nouveau membre de votre famille aux cours de natation, prévoyez l'ajouter à votre dossier en ligne une semaine avant le début de la période d'inscription.
- Assurez-vous d'avoir le numéro d'assurance maladie et la date d'échéance dans le dossier de votre enfant.







## **APPEL D'OFFRES N° 488 Fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) et composantes**

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) et composantes.

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient de même que tout document additionnel qui est lié peuvent être obtenus par l'entremise du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) au <https://www.seao.ca>, à compter du vendredi 25 octobre 2024, selon les tarifs en vigueur.

Les soumissions seront remplies à même les formulaires préparés à cet effet et remises dans une enveloppe scellée portant la mention : « Appel d'offres no 488 – Fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) et composantes » et transmises à l'attention du Service du greffe à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Les soumissions peuvent également être déposées par voie électronique à partir du SÉAO, conformément aux directives indiquées à cet effet au devis. Il est important de noter qu'une seule soumission doit être reçue. Le soumissionnaire a toutefois le choix de faire parvenir sa soumission selon l'un ou l'autre des deux modes de transmission proposés.

Les soumissions seront reçues le mardi 26 novembre 2024 à 15 h (heure de l'Atlantique), et seront ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 15 h 15.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 octobre 2024.

Alexandra Vigneau, greffière



## **AVIS PUBLIC DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

À la séance ordinaire du 12 novembre 2024, conformément aux dispositions du Règlement no 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur les demandes suivantes :

1. Description des demandes de dérogation mineure :

1.1 L'entreprise propriétaire du bâtiment commercial sis au 198, chemin Principal, dans le village de Cap-aux-Meules souhaite construire un escalier extérieur donnant accès au deuxième étage du bâtiment. Selon les informations transmises par la propriétaire, cet escalier empièterait dans les marges latérale et avant.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, la propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme la construction d'un escalier situé à 0,5 m de la ligne latérale et à 2 mètres de la ligne avant alors que le règlement de zonage en vigueur exige des distances minimales de 2 mètres de la ligne latérale et de 3 mètres de la ligne avant.

1.2 Le propriétaire du lot 3 394 856, sis en retrait du chemin Chiasson, dans le village de L'Étang-du-Nord, souhaite construire une résidence dont la façade avant serait orientée vers le chemin Chiasson (sud). La configuration du droit de passage reliant le chemin Chiasson au terrain oblige le propriétaire à prévoir une façade avant en lien avec le droit de passage (est) et non avec la voie publique présente au sud.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, le propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme une situation où la façade avant et la cour avant seraient en lien avec le chemin Chiasson et non avec le droit de passage, comme le prévoit la réglementation actuelle en vigueur.

1.3 Les propriétaires de la résidence sise au 46, allée Marjolaine-Roy, dans le village de L'Étang-du-Nord, souhaitent modifier la disposition de leurs cours (avant, latérale et arrière). La configuration de l'allée privée reliant le chemin de la Vernière au terrain fait en sorte

que la cour avant est situé du côté sud.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme une situation où la disposition des cours serait du côté ouest et non avec l'allée privée (sud), comme le prévoit la réglementation actuelle en vigueur.

1.4 Les propriétaires de la résidence sise au 395, route 199, dans le village de Fatima, ont constaté, à la lecture d'un certificat de localisation réalisée par une arpenteuse-géomètre, que le bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie de 6,2 mètres carrés empiétait dans la cour avant.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, les propriétaires demandent de reconnaître comme étant conforme l'implantation d'un bâtiment accessoire résidentiel empiétant dans la cour avant, alors que le règlement de zonage en vigueur exige qu'il soit dans les cours latérale ou arrière.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 12 novembre 2024, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du superviseur du service de l'urbanisme et inspecteur municipal, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur ces demandes, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à [llarochelle@muniles.ca](mailto:llarochelle@muniles.ca) ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 986 3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 octobre 2024

Alexandra Vigneau, greffière





**AVIS PUBLIC  
DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL  
Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et  
l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)**

À la séance ordinaire du 12 novembre 2024, conformément aux dispositions du Règlement no 2010 12 1 relatif aux usages conditionnels, le conseil entend statuer sur la demande suivante :

1. Description de la demande d'usage conditionnel :

Dans le contexte d'un projet d'acquisition d'un immeuble, une entreprise a déposé une demande d'usage conditionnel visant à remplacer un usage dérogoire protégé par droit acquis en zone forestière (zone Fa41) sur le lot 3 135 115 situé à proximité du chemin Philippe-Thorne dans le village de Fatima. Selon la réglementation en vigueur, un usage dérogoire protégé par droit acquis peut être remplacé par un usage conforme ou par un autre usage dérogoire si ce dernier est d'une classe inférieure à celui-ci. Or, la demanderesse désire remplacer l'usage actuel, qui est un lieu de dépôts de matériaux secs, par un usage de la même classe (I4 – Industrie liée à l'extraction), soit un centre de traitement des sols et sédiments contaminés.

Cette demande, pour être acceptée, doit remplir un certain nombre de critères relatifs à l'intégration fonctionnelle du site, à l'architecture et au stationnement, lesquels sont prévus au règlement no 2010 12 1.

En vertu des dispositions du règlement portant sur les usages conditionnels, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 12 novembre 2024, à compter de 19 heures, ou encore en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du superviseur du Service de l'urbanisme et inspecteur municipal, Ludovic Larochelle, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur cette demande, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à [llarochelle@muniles.ca](mailto:llarochelle@muniles.ca) ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Larochelle, au 418 986 3100, poste 116, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 25 octobre 2024

Alexandra Vigneau, greffière



**AVIS PUBLIC  
Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité  
des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime des Îles-  
de-la-Madeleine pour les années 2023, 2024 et 2025**

Avis public est par la présente donné par la soussignée que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a été déposé à mon bureau le 28 août 2024;

que pour l'exercice financier 2025 du rôle d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement no A-2008-03 à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement no A-2008-03 sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité à [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) sous les onglets suivants : Services aux citoyens – Taxes et évaluation foncière – Évaluation municipale et au bureau de la mairie ainsi qu'au bureau de la Municipalité de Grosse-Île, sur les heures d'ouverture telles qu'elles sont indiquées ci-dessous :

- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au 460, chemin Principal, village de Cap-aux-Meules : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Municipalité de Grosse-Île au 1-6, chemin Jerry, village de Grosse-Île : les lundis, mercredis et jeudis de 8 h 30 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à l'attention du Service du greffe de la municipalité.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 24 octobre 2024

Alexandra Vigneau, greffière



# Informations en rafale

## Taxes municipales

**Date d'échéance pour le 6<sup>e</sup> versement : 24 novembre**

### Comment payer votre compte de taxes?

- Via votre institution financière (au comptoir, au guichet automatique, par téléphone ou sur le site Web). Au guichet automatique et sur le Web, il est essentiel d'inscrire le numéro de matricule qui apparaît sur le coupon de versement.
- Par la poste, en utilisant les coupons joints à votre compte et en nous faisant parvenir des chèques postdatés pour chacune des échéances de versement.



## Changement d'heure, changement de pile!

Dans la nuit du 2 au 3 novembre, nous changeons d'heure, profitez-en pour vérifier le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée!

L'avertisseur de fumée doit être disposé au bon endroit et de la bonne manière. Idéalement, il est situé dans un corridor, près des chambres à coucher. Il est important d'en installer un par étage dans une maison ou encore un par logement.

Précisons également qu'un avertisseur de fumée possède une date de péremption : il a une durée de vie de dix ans. Vérifiez sa date de fabrication, elle est inscrite sur l'appareil. S'il date de plus de dix ans, il doit être remplacé.

Ces mesures peuvent vous sauver la vie en cas d'incendie.

N'hésitez pas à contacter votre service de sécurité incendie pour plus d'information.

## Diminution de la fréquence de collecte du bac noir

Comme chaque année, la fréquence de collecte des bacs noirs diminue à une fois par mois à partir de la mi-octobre, et ce, jusqu'à la fin avril. Bien que nous devons toujours être vigilants, la Municipalité désire vous rappeler qu'il est encore plus important de redoubler nos efforts en effectuant un tri à la source efficace.



## Interruption de la réception des véhicules hors d'usage au CGMR

La réception des véhicules hors d'usage (VHU) au Centre de gestion des matières résiduelles est maintenant interrompue pour la période hivernale, et ce, pour des raisons logistiques. En effet, pendant la période hivernale, il est plus difficile de réaliser les opérations de vidange des liquides et des huiles de façon efficace et sécuritaire. Pour ces raisons, les opérations sont interrompues pendant quelques mois et reprennent au printemps.

## Attention aux cendres

Les cendres peuvent être très dangereuses si vous ne vous en débarrassez pas adéquatement. En effet, cela pourrait causer un incendie dans votre bac à déchet, dans le camion de collecte ou dans les bâtiments du CGMR et blesser des usagers ou des employés.

### Comment vous débarrasser de vos cendres?

- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées. Une fois refroidies, les cendres de bois peuvent être étendues sur votre terrain comme engrais, les autres cendres devraient être mises dans un sac plastique fermé dans le bac noir.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes, il pourrait prendre feu.

Pour la sécurité de tous, soyez vigilants!